

Bulletin d'informations  
municipales édité  
par la mairie de  
La Ferté-Milon



SITE INTERNET  
[www.lafertemilon.fr](http://www.lafertemilon.fr)  
ADRESSE MAIL  
[mairie.fertemilon@orange.fr](mailto:mairie.fertemilon@orange.fr)  
PANNEAU LUMINEUX  
en centre ville

LA FERTÉ-MILON

Forteresse d'inspiration



Après ces mois particulièrement stressants, nous abordons le mois de juin avec un réel soulagement et un besoin de souffler, de se déconnecter et de se ressourcer.

La vie reprend, savourons-la !

Activités associatives, cinéma, restaurants, commerces, musées, événements culturels, ce sont tous ces acteurs qui font la vitalité de notre commune qui sont de retour.

Nous avons besoin d'eux mais ils ont besoin de nous ! Alors faisons-les vivre.

Le mois de juin sera égrené de nombreuses activités. Profitons-en !

Bien évidemment avec beaucoup de prudence et de responsabilité car ce serait dommage de gâcher, par nos comportements, le fruit de nos efforts.

Profitez, restez prudents et veillez sur vos proches.

Céline Le Frère  
Maire de La Ferté-Milon



Petites villes  
de demain

La signature de la convention  
d'adhésion au dispositif  
Petites Villes de Demain a été  
réalisée le 19 mai avec  
M. le Préfet, M. le Président du  
Conseil départemental et  
M. le Président de la Commu-  
nauté de communes.

Plaque déposée sur la chapelle de Mosloy en 2018

ICI  
LE 2 JUIN 1918  
SONT MORTS POUR LA FRANCE  
28 CAVALIERS ET GRADÉS  
DU 5<sup>e</sup> RÉGIMENT DE DRAGONS  
DONT LEUR CHEF DE BATAILLON  
LE COMMANDANT LE CONTE

n°127  
JUIN 2021

## MUSÉES Été 2021

Le musée Jean Racine et le musée du Machinisme Agricole sont ouverts depuis le 22 mai, tous les samedis, les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30.

ENTRÉE GRATUITE

## ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les dimanches 20 et 27 juin

Le lieu du bureau de vote sera  
confirmé ultérieurement



## CENTRE DE LOISIRS

Vacances d'été

Le centre de loisirs ouvrira ses  
portes du 12 juillet au 13 août.

Les inscriptions pourront être  
effectuées du 1<sup>er</sup> au 20 juin

## BRANCHES ET CINÉ Cap sur l'AFRIQUE

Du 18 juin au 17 juillet 2021, l'Office national des forêts (ONF) vous donne rendez-vous pour la troisième édition du festival Branche & Ciné. Profitez d'un voyage forestier et cinématographique en Afrique. Vivez une expérience inédite lors de projections exceptionnelles en plein air mais aussi en salles.

Démarrage le 19 juin au cinéma Jean Racine à La Ferté-Milon. Programme à suivre

## Vendredi 4 juin 19h30

**Concert piano et voix à l'église Saint-Nicolas de La Ferté-Milon**  
Entrée libre

EN AVANT PREMIÈRE  
**Léo Hoang**

Notre prodige milonais va vous étonner par sa virtuosité au piano!

CONCERT

Puis **MARIA MIRANTE, accompagnée de PAUL BEYNET, va vous proposer ICI & AU-DELÀ**

Un récital de musique sacrée issu des plus belles pages du répertoire sacré, de Bach à nos jours.

Les œuvres que vous entendrez, célèbres ou plus rares, seront interprétées soit dans leur version d'origine, soit transcrites pour le piano et la voix ou le piano solo. Ce récital est une rencontre entre tradition et modernité, entre ici et au-delà avec

Bach, Schubert, Vivaldi, Ferlet, Gounod, Franck, Rossini, Mozart.



ICI & AU-DELÀ

Maria Mirante  
Mezzosoprano  
Paul Beynet  
Piano

## Dimanche 13 juin

**Marché campagnard de 8h à 13h sur l'île Lamiche**



## Vendredi 18 juin à 20h30

**Quatuor de Retz à l'église Saint-Nicolas de La Ferté-Milon**

**Réservation obligatoire 03.23.96.52.30**  
*École de Musique Intercommunale*

Quatre musiciens, Isabelle Soumagne et Isabelle Remy au violon, Philippe Laugier à l'alto, et Alexandre Soumagne au Violoncelle mais surtout quatre amis qui ont décidé de jouer ensemble.

Quatre parcours originaux pour partager la musique et des moments conviviaux avec le public.

Bach, Mozart, Haendel en passant par des airs d'opéra et de ballets jusqu'aux tangos de Piazzola : un programme éclectique qui ne vous laissera pas indifférents.



**QUATUOR de Retz**

## ASSOCIATIONS Subventions

L'une des richesses de notre commune est son tissu associatif dont le soutien, notamment financier, fait partie des priorités de la municipalité.

Si l'attribution d'une subvention de fonctionnement n'est pas automatique, le conseil municipal a souhaité maintenir en 2021 son soutien financier aux associations tout en prenant en compte le contexte sanitaire.

Nombre d'associations ont été contraintes de stopper leur activité dès le 17 mars 2020. La plupart d'entre elles ont subi une baisse de recettes liée notamment à la baisse significative du nombre d'adhérents et donc de cotisations, mais aussi à l'impossibilité d'organiser les manifestations telles que soirées, loto, buvette, génératrices de ressources.

Toutefois, même si les associations ont dû maintenir un certain niveau de dépenses (salaires des employés, engagement, cotisations, secrétariat, communication, électricité, téléphone...) elles ont pu bénéficier du versement de la subvention communale à taux plein et des divers dispositifs gouvernementaux ou fédéraux mis en place, en fonction de leur situation (par exemple : prise en charge du chômage partiel pour celles qui bénéficient des services d'un salarié, réduction du coût des engagements pour la nouvelle saison...) qui leur a permis de contenir leurs pertes financières.

Notre démarche, pour l'attribution des subventions 2021, a été d'identifier les coûts fixes inhérents au fonctionnement de chacune des associations mais aussi de quantifier les montants disponibles mis en réserve.

Même si cela a pu entraîner en 2021, l'attribution d'une subvention d'un montant inférieur à celui sollicité par l'association, soyez assurés que cela n'entraînera pas la disparition des associations concernées compte tenu de leur situation financière initiale. De plus, cette redistribution des ressources a permis d'attribuer l'aide financière de la commune pour l'organisation d'événements locaux tels les 400 ans de Jean de La Fontaine par Jean Racine et son Terroir, les feux de la Saint-Jean par MRPM, mais surtout d'attribuer une première aide à la relance de l'Association des Commerçants Milonais, tout en maintenant le montant global des subventions à 48 000 euros.

## ENFANCE-JEUNESSE Musique à l'école

Des professeurs de l'école de musique intercommunale interviendront le 18 juin auprès des classes de l'école élémentaire de La Ferté-Milon afin de faire découvrir aux élèves quelques instruments.

## MOT DE COLLECTIF, AVENIR & PROGRÈS

Le conseil municipal du 19 avril a été marqué par l'installation de madame Feltrin en remplacement de monsieur Nowicki.

Il a également vu l'attribution des subventions aux associations. La majorité nous a expliqué avoir fait le choix de diminuer le montant des aides allouées, de concert avec les responsables des associations concernées. Nous avons fait le choix de valider ces montants, mais avons toutefois fait remarquer que presque toutes les aides au fonctionnement avaient été diminuées sauf celle pour Murs, Remparts et Patrimoine Milonais, largement augmentée...

Nous avons lancé un débat sur le soutien aux commerces et proposerons prochainement des propositions et des actions. Seul 3 000€ ont été accordés à l'association pour des événements ou de la publicité.

La position de la majorité est attentiste (comme sur tous les sujets) et consiste à attendre les propositions des commerçants alors qu'elle devrait être moteur comme c'est le cas à Villers-Cotterêts ; ville qui a accompagnée ses commerçants pour bénéficier d'une aide régionale (1 200 €).

Ce mois-ci nous mettons à l'honneur une jeune photographe, Nadège Druel joignable via sa page Facebook <https://www.facebook.com/druelnadège/>

**Vos élus du Collectif, Avenir & Progrès**



## URBANISME

### Travaux



#### 36 rue de la Chaussée

Les travaux de désamiantage sont achevés, les réseaux électriques, gaz, téléphone ont été déposés, la démolition devrait intervenir au cours de la seconde quinzaine de juin.

Le réaménagement de l'emplacement de l'habitation sera réalisé au cours de l'été.

#### Travaux pont

Le Département de l'Aisne doit réparer cette année le trottoir du pont enjambant le canal de l'Ourcq. L'entreprise qui sera chargée des travaux envisage d'intervenir du 31 mai au 18 juin.

Pour réaliser ces travaux qui amélioreront la sécurité des usagers, la circulation piétonne sur le trottoir sera interdite.



#### Carrefour de la rue du Marché au Blé

L'entreprise TPA missionnée par la communauté de communes Retz en Valois et l'USESA feront effectuer des travaux de remplacement de canalisation "Eaux usées" et "Eau potable" dans le carrefour de la rue du Marché au Blé. **Ces travaux débuteront le 5 juillet pour s'achever le 28 août** engendrant la fermeture alternativement des rues de Meaux, de Reims, de la Cité et du Marché au Blé.



#### Gendarmerie

Afin de faciliter l'accès de nos gendarmes à la caserne, la commune a fait refaire l'enrobé du seuil du portail de la gendarmerie.

## CIVISME

### Élections départementales et régionales

Les 20 et 27 juin 2021, les électeurs français sont appelés à désigner leurs élus régionaux et départementaux. Ces élections permettront de désigner :

**LES CONSEILLERS RÉGIONAUX**, en charge notamment :

- du développement économique ;
- de l'aménagement du territoire ;
- des transports non urbains, ports et aéroports ;
- de la gestion des lycées et de la formation professionnelle.

**LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX**, en charge notamment :

- de l'aide sociale, dont la protection de l'enfance et le revenu de solidarité active (RSA) ;
- des routes départementales ;
- des transports scolaires ;
- de la gestion des collèges.

Pour vérifier si vous êtes bien inscrit sur la liste électorale de votre commune : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

#### Vote par procuration

Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez voter par procuration en vous faisant représenter par un électeur inscrit dans la même commune que vous. Depuis le 6 avril, vous pouvez effectuer cette démarche en ligne via [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr).

Afin de respecter les consignes sanitaires, nous avons sollicité l'autorisation du Préfet pour installer les bureaux de vote au Faubourg Saint-Jean.

## Passage en sixième

La municipalité, comme tous les ans, salue cette étape importante auprès des futurs collégiens. Le dictionnaire se voit abandonné, cédant le pas devant la généralisation quasi sans faille des écrans en tout genre. Les livres n'ont cependant pas dit leur dernier mot...

Rendez-vous

le 3 juillet à 10h en mairie où les enfants se verront remettre un présent par la commission Enfance-Jeunesse.

## 23 juin 2021 journée olympique



Cette manifestation est organisée dans le monde entier pour promouvoir les valeurs de l'olympisme sur la base de bouger, apprendre et découvrir.

Si les conditions sanitaires le permettent, notre ville labellisée terres de jeux 2024 organisera avec le concours des associations et des écoles maternelle et primaire sa 3<sup>e</sup> édition.

## Une rentrée musicale classique...

Après ce long temps de sevrage culturel, ce ne sont pas moins de trois concerts gratuits que la municipalité vous propose pour y découvrir ou ré-entendre le surprenant Léo au piano, la magnifique voix de Maria accompagnée par Paul au piano, les instruments à cordes du Quatuor de Retz, avant l'orgue de Notre-Dame pour le concert annuel de l'Adama le 11 juillet.

## CCAS



Afin d'aider les personnes ayant des difficultés à se rendre à leur rendez-vous de vaccination, le CCAS s'est mobilisé pour les emmener jusqu'au centre de vaccination à Villers-Cotterêts mais également à Soissons ou à Château-Thierry. Ce sont 28 personnes qui ont été conduites.

## HOMMAGE

### Claude Létouffé

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Claude Létouffé.



Claude a toujours été très engagé dans la vie de la commune, élu conseiller municipal du 24 mars 1989 au 15 mars 2001 puis maire adjoint du 16 mars 2001 au 20 mars 2008. Il a également été très impliqué dans la vie associative et notamment en tant que président de l'AS Milonaise du 24 juin 1996 au 1<sup>er</sup> juillet 2011.



## MJC La liberté revient tout doucement et bien tardivement

La polyvalence de la MJC complique la stratégie de réouverture. Mineurs ou adultes ? activité assis ou debout ? activité sportive ou culturelle ? salle municipale ou lieu accueillant du public ? couvre-feu, effectif des groupes... tels sont les paramètres à prendre en compte à chaque lecture des documents officiels de dix pages minimum.

De semaine en semaine, la MJC a toujours fait le maximum pour maintenir le contact avec certains adhérents à distance ou en extérieur et maintenir l'accès aux activités culturelles pour les mineurs (musique, danse, théâtre) quand les règles le permettaient.

À partir du 9 juin toutes les activités devraient se poursuivre ou rouvrir. Il n'est plus vraiment question d'apprentissage, de pédagogie ou de progrès, notions auxquelles nous sommes très attachés et qui nécessitent de la durée, mais il est important pour le moral que les gens se retrouvent un peu avant l'été même si le respect strict des mesures barrières tempère l'ambiance. Maintenons au moins le "vivre ensemble", autre pilier des associations. Nous en avons été privés trop longtemps.

### Pour les musiciens

Le piano d'exercice, un peu âgé, devait être changé depuis deux ans. Nous avons profité de la pause COVID pour nous en occuper. Le nouveau piano, d'excellente qualité, a été mis en place le samedi 15 mai. Léo Hoang, notre petit prodige, va pouvoir donner le meilleur de lui-même et tous les pianistes actuels et à venir vont adorer venir dans la salle de musique.

### Notre programme allégé par rapport aux années habituelles

**Dimanche 13 juin après-midi** Après une longue période de cours à distance, réunion des capoeiristes du groupe de La Ferté-Milon dans la salle Faubourg Saint-Jean pour leur "baptême" c'est-à-dire la possibilité d'obtenir le grade supérieur en présence du jury de professeurs du Club de capoeira de Château-Thierry.

**Dimanche 20 juin à 15 heures** Dans le cadre de la Fête de la Musique, un concert (piano électrique et batterie) assis en plein air, par groupes successifs, dans le jardin de la MJC. Un barnum sera prévu en cas de mauvais temps. Les cours ont été donnés essentiellement à distance et parfois en salle de musique. Il est important d'organiser un modeste rassemblement très encadré pour que les musiciens et les familles se retrouvent au moins une fois dans la saison.

Gilles BLONDEAU

**Tennis** Nous voilà de retour sur les courts extérieurs depuis plus d'un mois pour jouer ou reprendre les cours donnés par notre coach. Afin de pouvoir rattraper un maximum de cours de l'école de tennis, nos jeunes et moins jeunes tennismen et tennismen pourront suivre les conseils d'Étienne jusque début juillet.

Le court intérieur devrait être accessible prochainement.

Avec l'aide de la FFT, nous proposons une licence été (juin, juillet et août) pour 10€, l'opportunité pour tous de venir découvrir ou redécouvrir le tennis. Il faut prévoir une caution de 10€ pour le pass d'entrée sur les courts (intérieur et extérieur). Si vous êtes intéressés, contactez nous par mail [tennismilon@fft.fr](mailto:tennismilon@fft.fr) ou sur facebook

**Au Fil Des Ans** A l'occasion du 1<sup>er</sup> mai quand le soleil du printemps hésite à briller, les membres de l'association ont apporté du muguet aux résidents de la maison de retraite, et pour les papilles, un apéritif et un goûter.



Nous n'oublierons pas la fête des mères pour offrir des fleurs et de quoi se désaltérer.

La vie sociale reprend lentement, nous nous en réjouissons et espérons reprendre les activités de groupe prochainement.

La présidente, Mireille Létoffé

**La Gaule Milonaise** Pour la vente des permis de pêche, contactez : Yan Danger (07.78.66.52.08), Véronique Danger (06.21.43.38.22) ou Dominique Linotte (06.76.25.14.92).

Les membres du bureau

## Feux de la Saint-Jean



L'association des commerçants de La Ferté-Milon et Murs, Remparts et Patrimoine Milonaise avaient décidé de vous organiser une jolie fête de la Saint-Jean, histoire de remettre de la joie dans notre quotidien bien mouvementé depuis plus d'un an. C'était sans compter les restrictions sanitaires qui ne s'allègent pas autant que nous l'espérons...

Devant l'incertitude qui persiste sur les modalités d'organisation, nous préférons annuler et réserver nos forces pour plus tard!

Rassurez-vous, ce n'est que partie remise!

Les membres des bureaux

## Musée du machinisme agricole

Le samedi 22 mai, le musée du machinisme agricole a ouvert ses portes pour la saison d'été (jusqu'à fin octobre) et présenté ses restaurations et travaux de l'année écoulée.

La crise sanitaire, si elle a retardé l'ouverture au public, n'a pas empêché l'équipe de bénévoles d'effectuer les travaux nécessaires à la vie de ce musée, en respectant un maximum de gestes de sécurité.

Nous recevons encore des dons de matériel comme ce tracteur français de Marque BISON des années 60 et nous avons restauré cette faucheuse IH à ses couleurs d'origine.

Le musée restera ouvert les samedis, dimanches et jours fériés de 10h à 12h15 et 13h30 à 16h30.

L'entrée est gratuite et il est juste demandé de venir masqué pour des raisons sanitaires évidentes.



POUBELLE VERRES  
JEUDI 3 JUIN



**Mairie de La Ferté-Milon** 29, rue de la Chaussée, 02460 La Ferté-Milon © 03.23.96.70.45  
Accueil du public du lundi au vendredi de 8h à 12h  
le samedi de 9h à 12h

**Bulletin d'informations municipales MILON INFO N° 127 - JUIN 2021**

Directrice de publication : Céline Le Frère

Les textes fournis par les associations et autre le sont sous la responsabilité des auteurs.  
Version numérique téléchargeable sur [www.lafertemilon.fr](http://www.lafertemilon.fr) • IPNS • Ne pas jeter sur la voie publique.